maison pour associations

journée DÉCLIC

/// les droits d'auteur ///

Une journée pour

[s'informer]
[se former]
[se professionnaliser]

Comment protéger les oeuvres, créations audiovisuelles, graphiques, etc. de mon association ?

Puis-je diffuser librement une chanson lors d'un événement ?

Notre site peut-il se calquer sur le design de celui d'une autre institution ?

...

[Interventions]
[Questions/réponses]
[Speed-dating]

en présence d'un avocat spécialisé dans les droits d'auteur et de représentants de SMART et de la SABAM

Mercredi 18 janvier 2012

14h00 - 18h00
Maison Pour Associations
Route de Mons, 80 - 6030 Marchienne-au-Pont

Inscription gratuite///places limitées

071/53 91 53/// info@mpa80.be/// www.mpa80.be

maison pour associations
Charleroi soutient
RÉGION WALLONNE
INTERREG IV France • Wallonie • Vlaanderen Interreg efface les frontières Interreg doet grenzen vervagen
Fonds Européen de Développement Régional

journée DÉCLIC

Droits d'Auteur : de la production à l'utilisation

Comment protéger les créations audiovisuelles, graphiques, etc. de mon association ? Puis-je diffuser librement une chanson lors d'un événement ? Notre site peut-il se calquer sur le design de celui d'une autre institution ? Les questions liées aux droits d'auteur se posent régulièrement. De la protection d'une œuvre par une association ou un artiste, à l'autorisation de l'utiliser, de la reproduire notamment sur le Net, cette 4ème Journée Déclic permettra d'apporter des réponses concrètes et de cerner les nuances de cette branche du droit, souvent mal connue.
Avec la participation d'un avocat spécialisé, de SMART et de la SABAM.

Forte du succès de ses trois premières journées DECLIC, la Maison pour Associations propose une session consacrée aux droits d'auteur.

Cette journée s'adresse à toutes les associations ! Les droits d'auteur est en effet une matière qui concerne la plupart des associations à un moment ou un autre de leur parcours (organisation d'événements, publication, promotion, création de contenu propre, utilisation de musique, de photo, de texte...).

Lors de cette rencontre, un avocat spécialisé dans le droit d'auteur ainsi que des représentants de SMART et de la Sabam présenteront des exposés dynamiques et répondront aux questions concrètes des participants. Des échanges individuels seront également possibles (sur inscription).

DÉCLIC

[s'informer]
[se former]
[se professionnaliser]

Les journées Déclic, conçues sur mesure pour le secteur associatif, poursuivent trois objectifs. Les participants y trouvent à la fois :

- de l'information concrète, notamment à travers les Cahiers Déclic
- des réponses à leurs questions,
- et des ressources pour aller plus loin.

Vous avez des questions ? La Journée Déclic vous permettra certainement d'y répondre ou de trouver les sources d'informations nécessaires.

Programme

14h00 : Maître Alexandre Cassart
Les Droits d'Auteur en questions : présentation générale
Les Droits d'Auteur et Internet

14h45 : Questions-Réponses

15h15 : Pause

15h30 : Intervention de SMART
Les Droits d'Auteur et les artistes

16h00 : Intervention de la Sabam
La Sabam, mode d'emploi

16h30 : Speed-dating (rencontres individuelles)
Maître A. Cassart, SMART et SABAM
(sur inscription)

Inscription

L'inscription est gratuite mais obligatoire :

- Par téléphone : 071/53 91 53
- Par courriel : info@mpa80.be

Précisez :

- le nom de l'association/la structure,
- les noms et prénoms des participants,
- un numéro de téléphone
- une adresse de courrier électronique

Précisez également si vous souhaitez rencontrer individuellement un ou plusieurs intervenants (16h30-18h)

- Internet
- Smart (artistes)
- Sabam

(Ces permanences sont accessibles à ceux qui ont suivi les interventions de l'après-midi.
Nombre de places limité)